

Biodiversité



1 mammifère sur 4, 1 poisson sur 5 et 1 végétal sur 8 sont menacés de disparition. Si la perte de biodiversité se poursuit, les prochaines générations auront-elles encore la possibilité de manger du thon ou du miel ? Les scientifiques pourront-ils continuer à créer de nouveaux médicaments si certaines plantes disparaissent ? Accor s'attache à mobiliser clients, collaborateurs et fournisseurs autour de ce sujet.

1,8M de touristes visitent chaque année la Grande Barrière de Corail au large de l'Australie. La beauté d'un site naturel attire les visiteurs, si bien que les hôtels de tourisme se retrouvent souvent implantés dans des écosystèmes fragiles. Pour sa part, Accor s'engage pour la préservation de l'environnement naturel en mobilisant régulièrement ses équipes.

Les objectifs Accor 2010

1 - Engager la totalité des hôtels dans des actions de préservation du milieu naturel ou de plantations d'arbres.

Indicateur fin 2009 : 77% des hôtels sont engagés.

2 - Augmenter le nombre d'hôtels proposant des produits issus de l'agriculture biologique.


Indicateur fin 2009 : plus de 850 hôtels proposent des produits issus de l'agriculture biologique versus 456 en 2006.


Les réalisations

Les outils de pilotage et de progrès

- **Charte Environnement de l'hôtelier** : à travers la charte Environnement de l'hôtelier, Accor préconise 8 actions liées à la préservation de la biodiversité à mettre en place dans chaque établissement : réduction de l'utilisation d'insecticides, utilisation d'engrais organiques, arrosage de manière raisonnée, etc.



 Voir la charte Environnement de l'hôtelier Accor (580k)

 En savoir plus sur la charte Environnement de l'hôtelier Accor (104k)

- « **Jardin nature** » : en France, la marque Novotel propose à ses hôtels un guide interactif pour transformer leurs espaces verts en "jardins naturels", c'est-à-dire en espaces plus respectueux de la nature, moins dépendants en intrants humains et plus riches en biodiversité.
- **Guide « Biodiversité : mon hôtel agit »** : Accor s'est associé à l'UICN, l'organisation de référence de la protection de la biodiversité, pour réaliser à l'attention des professionnels du secteur le guide "Biodiversité : mon hôtel agit". Celui-ci vise à détailler comment un hôtel peut concrètement préserver la biodiversité à son niveau. Un film "Biodiversité : mon hôtel agit" a également été réalisé pour promouvoir le guide.

 Voir le guide "Biodiversité : mon hôtel agit" (7.1M)

 En savoir plus sur le guide "Biodiversité : mon hôtel agit" (89k)

 Voir le site de l'UICN

Les partenariats avec des associations expertes

- **Etap Hotel France et la LPO** (Ligue pour la Protection des Oiseaux) : depuis 2006, la LPO et Etap Hotel en France sont associés pour sensibiliser les collaborateurs et les clients à la préservation de la biodiversité. Les clients reçoivent ainsi des kits de sensibilisation et peuvent participer à des sorties de découverte de la nature.

 Voir le site de la LPO

- **Accor en Afrique et Océanium Dakar** : en Afrique, les hôtels du Togo et du Sénégal ont bénéficié de l'expertise de l'association Océanium Dakar pour éliminer de leur carte les poissons dont la pêche contribuait à l'épuisement des ressources.

 Voir le site de Océanium Dakar

- **Mercure Italie et Slow Food** : en 2008, Mercure Italie est devenu partenaire de l'association Slow Food. Objectif : faire connaître aux clients toute la saveur des plats réalisés à partir d'une agriculture locale s'appuyant sur une large diversité d'espèces.

 Voir le site de Slow Food